



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

*Allocution de M. Hélder Muteia, Coordonnateur du Bureau Sous-regional de la FAO pour l'Afrique centrale à l'occasion de la Conférence internationale des Ministres en charge de la Défense, de la sécurité et des aires protégées sur la lutte contre le Braconnage et autres activités criminelles transfrontalières
23 – 25 janvier 2019, N'Djaména, Tchad*

Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche du Tchad ;

Excellences Messieurs les Ministres en charge de la Défense, de la sécurité et des aires protégées ;

Excellence Monsieur le Ministre d'Etat du Royaume de Belgique ;

Excellences les Membres du Corps Diplomatique ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;

Madame la Secrétaire Adjointe de la CEEAC ;

Monsieur le Secrétaire Permanent de l'OCFSA ;

Chers Collègues du Système des Nations Unies ;

Mesdames, Messieurs les participants en vos rangs, grades et qualités.



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

Je suis heureux de prendre la parole, au nom du Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Monsieur José Graziano Da Silva, à l'occasion de la tenue à N'Ndjamena de cette conférence internationale de haut niveau portant sur la lutte contre le braconnage et autres activités criminelles transfrontalières.

Ces activités affectent non seulement la vie des populations humaines, mais mettent aussi en péril la biodiversité, le capital naturel dont les populations dépendent, particulièrement en Afrique centrale, pour leur développement durable et leur bien-être.

Au nom de la FAO, je tiens donc ici à louer particulièrement l'initiative de Son Excellence Monsieur le Président de la République du Tchad, pour avoir accepté d'abriter ces Assises, la facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, appuyé par le Royaume de Belgique et la COMIFAC d'organiser cette Conférence visant à porter ces problématiques en haut de l'agenda politique de ses Etats membres, pour l'identification et la mise en œuvre opérationnelle de solutions ciblées, et coordonnées entre pays et partenaires.

La FAO a à cœur d'accompagner, par les outils, approches et les programmes qu'elle développe, son expertise et ses appuis multiformes, les Etats membres de la COMIFAC dans la prévention et la lutte contre les conflits, liés à l'utilisation des ressources naturelles et de la biodiversité ; la gestion durable de la faune sauvage et des aires protégées, pour le bénéfice des générations actuelles et futures.



Excellence, Mesdames, Messieurs,

Dans le domaine de la gestion de la faune sauvage, la FAO apporte un appui à l'utilisation durable de la viande de brousse, la résolution, la prévention et l'atténuation des conflits entre Homme et faune sauvage, ainsi que la promotion de la gestion et l'utilisation communautaire durable des terres pour l'amélioration des moyens d'existence des populations.

La FAO contribue aussi à la gestion effective des aires protégées à travers le développement et la mise en œuvre de projets au niveau pays, mais aussi aux niveaux sous régional, régional et global, visant à aborder les problèmes de gouvernance, l'efficacité de la gestion des aires protégées, l'amélioration des moyens d'existence des populations autochtones et des communautés locales vivant dans et autour des aires protégées, ainsi que la représentativité des réseaux d'aires protégées et leur résilience au changement climatique.

Permettez-moi à cet égard de mentionner quelques exemples des efforts investis par la FAO dans ce sens :

- a) En Octobre 2017, la FAO a lancé un programme de 45 millions d'euros sur la gestion durable de la faune sauvage, initiative du Groupe des pays d'Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP), financé par l'union Européenne et mis en œuvre avec un consortium de partenaires incluant la FAO, le CIRAD, CIFOR, et Wildlife Conservation Society (WCS).



- b) La FAO abrite aussi le Secrétariat du **Partenariat collaboratif sur la gestion durable de la faune sauvage**, établi en 2013, composé de 14 organisations internationales combinant une large gamme d'expertise et expériences sur ces questions.
- c) La FAO aussi contribue à ces efforts à travers sa Commission Régionale appelée : **Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique**. La FAO en assure le Secrétariat. Cette commission englobe actuellement 51 Etats membres et d'autres organisations et pays avec un statut d'observateur.

Aussi, et allant dans le sens de cette Conférence Internationale, je souhaite rappeler ici que lors de sa 21eme session, organisée en juin 2018, à Dakar, la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique a rappelé l'importance de ces problématiques et **a recommandé à la FAO** de mettre en place une plateforme d'échange de bonnes pratiques et d'enseignements à tirer.

Je suis heureux de porter à votre connaissance, que la FAO est déjà en train de travailler avec ses partenaires pour la mise en œuvre de ces recommandations et fera rapport sur les réalisations à la Commission lors de sa 22eme session qui se déroulera en Afrique du Sud fin 2019.



Je profite aussi de cette occasion pour mettre en exergue l'importance des délibérations de cette Conférence, qui pourraient aussi bien contribuer à **l'Événement parallèle de haut niveau sur le thème** « *Corruption et exploitation illégale des ressources naturelles de l'Afrique : Cas du Commerce illicite des ressources halieutiques, forestières et fauniques et ses conséquences socioéconomiques et environnementales sur le continent et sa population* », qui sera organisé par la Commission de l' Union Africaine en collaboration avec ses partenaires dont la FAO, le mois prochain, en marge de la 32ème Session Ordinaire de la Conférence de l'Union africaine.

Excellence, Mesdames, Messieurs,

Je terminerai mon propos en m'acquittant du noble devoir d'exprimer, au nom du Directeur Général de la FAO que je représente, et en mon nom propre, à l'endroit de la république du Tchad, de la COMIFAC et de tous les partenaires, notre reconnaissance pour l'invitation à participer à cette conférence. Je réitère ici notre volonté de soutenir cette initiative, la COMIFAC et les Etats membres pour l'atteinte de nos objectifs communs.

Pour cela, nous rappelons que nos équipes basées dans vos pays respectifs, au niveau de nos bureaux sous régional, régional et international, restent disponibles pour considérer toute sollicitation de collaboration en lien avec les objectifs stratégiques de la FAO.

Je vous remercie pour votre aimable attention.